

Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) consultant(e) chargé.e de développer un modèle de prise en charge des femmes survivantes à la violence basée sur le genre (VBG) en milieu carcéral.

Appel à consultation pour le recrutement d'un(e) consultant(e)

TERMES DE REFERENCE

- **Période de la prestation : 20 jours**
- **Date de début : 1 Mars 2025**
- **Date de fin : 30 Mars 2025**

*La présente consultation est ouverte exclusivement aux consultant.es individuel.les.
Les offres reçues au nom de sociétés ne seront pas prises en considération.*

1. Contexte

L'activité proposée s'inscrit dans une démarche de consolidation et de capitalisation des efforts conjoints entre la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DGAPR) et l'UNFPA. L'objectif est de réduire les iniquités et les inégalités tout en améliorant l'accès à des services de qualité pour la population carcérale, conformément aux normes universelles et dans le cadre de la réforme du système carcéral au Maroc, en alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Au fil des années, la DGAPR a manifesté un engagement constant en faveur de la santé des femmes détenues. Des actions significatives, notamment la prise en charge des femmes survivantes à la violence, ont été mises en place. Cette approche vise une prise en charge globale et intégrée médico-social et socio-psychologique de qualité. Elle inclut la protection des droits humains, la réduction des risques de récidive, la réhabilitation des victimes, la prévention de la torture, la sensibilisation du personnel pénitentiaire, et l'accès à des services spécialisés. La DGAPR requiert une assistance technique spécialisée pour développer un modèle efficace de prise en charge des détenues confrontées à la violence basée sur le genre (VBG). Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour améliorer la qualité de vie et la sécurité des détenues.

2. Objectif et résultats attendus :

- **Objectif général :**

Cette consultation vise à mobiliser un.e consultant.e pour développer un modèle de prise en charge des femmes survivantes à la violence basée sur le genre (VBG) en milieu carcéral, et élaborer une feuille de route (manuel de procédures) pour cette prise en charge.

- **Objectifs spécifiques :**

- ✓ Renforcer les capacités des cadres de la DGAPR sur les procédures standards.
- ✓ Améliorer la prise en charge des femmes détenues, en mettant l'accent sur celles ayant été victimes de violence basée sur le genre.
- ✓ Développer un manuel de procédure avec les mesures, normes et standard pour la mise en place de ce modèle de prise en charge.

- **Résultats attendus :**

- ✓ Un modèle de prise en charge des VBG est établi.
- ✓ Un manuel de procédures opérationnel est élaboré.

- **Cible de l'étude :**

- ✓ Personnel de la DGAPR (Médecins, psychologues, assistantes sociales)
- ✓ Détenues en situation de vulnérabilité (Femmes survivantes à la violence).

3. Missions du/de la consultant(e)

Afin d'atteindre les objectifs de cette consultation, le/la consultant(e) aura pour mission :

- Concevoir la méthodologie pour la réalisation de cette consultation ;
- Conduire des entretiens avec les parties prenantes à savoir : les professionnels du secteur judiciaire et pénitentiaire, les détenues et des personnes ressources.
- Élaboration d'un modèle de prise en charge des femmes détenues survivante à la violence basée sur le genre :
 - Développer un modèle basé sur les meilleures pratiques, adapté aux besoins spécifiques des femmes détenues et en tenant en considération les spécificités du milieu carcéral.
- Élaboration d'une feuille de route pour la mise en place du modèle dans les établissements pénitentiaires (manuel de procédures) :
 - Rédiger un manuel détaillé et opérationnel des procédures de prise en charge des femmes survivantes à la violence.
 - Intégrer des directives claires, étapes, protocoles et normes pour l'administration et le personnel de la DGAPR.

4. Livrables :

- ✓ Une note méthodologique pour la conduite de la consultation ;
- ✓ Un document du modèle de prise en charge des femmes détenues en matière de VGB ;
- ✓ Un manuel de procédures (feuille de route complète) pour mettre en place le modèle de prise en charge en matière de VBG.

5. Profil du consultant(e) :

Consultant(e) national.e ayant :

- Doctorat ou Diplôme universitaire supérieure (minimum bac+7) en Sciences juridiques, sciences humaines, sciences sociales, sciences pénitentiaires...;
- Expertise confirmée dans le domaine de prise en charge et lutte contre la violence basée sur le genre à l'égard des filles et femmes ;
- Expertise dans le développement des manuels de procédures et des protocoles ;
- La connaissance du contexte du pays concernant les politiques du système carcéral et des enjeux spécifiques aux détenues est atout ;
- Connaissances des mécanismes de prise en charge des femmes survivantes à la violence au Maroc ;
- Bonne connaissance de l'approche genre et droits humains ;
- Avoir une expérience de consultation avec le Système des Nations Unies est un atout ;
- Bonnes capacités analytiques et une aptitude à synthétiser des informations en provenance de diverses sources, en français et en arabe.
-

6. Déroulement de la consultation

Afin de répondre aux objectifs de la consultation, le/ la consultant (e) doit élaborer une note méthodologique qui résume la démarche et les étapes de la consultation.

Le/la consultant (e) doit collaborer étroitement avec la DGAPR pour la réalisation de cette activité selon la note méthodologique validée.

7. Modalités contractuelles et financières

L'étude sera conduite par l'UNFPA Maroc en parfaite coordination avec la DGAPR.

Le /la consultant.e percevra :

- 40% à la validation de la note méthodologique ;
- 30% à la réception du document du modèle de prise en charge des femmes détenues en matière de VBG.
- 30% à la réception du manuel de procédures (feuille de route) pour mettre en place le modèle de prise en charge en matière de VBG.

8. Durée de la consultation :

La consultation est prévue pour une durée de vingt jours (20) jours ouvrables sur une période de 1 mois maximum entre le **01 Mars** et le **30 Mars 2025** suivant le calendrier provisoire ci-dessous qui comprend les principales phases et les activités clés du processus de l'élaboration de l'étude :

- **Phase de démarrage** : 2 jours ouvrables pour la finalisation et la validation de la note méthodologique ;
- **Phase de terrain** : 6 jours ouvrables ;
- **Phase d'analyse et de rédaction** : 12 jours ouvrables pour la finalisation du modèle et du manuel de procédures de sa mise en œuvre ;

9. SOUMISSION DE L'OFFRE

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de la consultation et une estimation du nombre de jours par phase ;

- Le CV mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec cet appel à consultation et les attestations de référence (3 au minimum), ou manuel de procédures / rapports similaires.

L'offre financière : en dirhams (MAD), devra comprendre pour chacune des prestations le nombre de jours estimés et les taux journaliers y compris les **frais de déplacement** et **toutes autres charges liées à la réalisation des prestations.**

10. EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique ;
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre : note sur 100, pondération 60 %.
- L'offre financière : note sur 100, pondération 40 %.

• **L'évaluation des offres techniques :**

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références ; Analyse technique comparative des offres : Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres et seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60 % de la note maximale des offres techniques (100 points).

Critère	Description	Notation (sur 100)
Etude et diplôme	Doctorat ou Diplôme universitaire supérieure (minimum bac+7) en Sciences juridiques, sciences humaines, sciences sociales, sciences pénitentiaires... ; <ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ou Bac+7 : 15 points • Master/ DESS/ Ingénieur : 0 points • Licence ou inférieur à Bac+5 : 0 points 	15
Expertise et expérience du consultant	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de prise en charge et de lutte contre la violence basée sur le genre à l'égard des filles et femmes ; <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 7 ans d'expérience : 10 points - 5 à 7 ans : 8 points - Moins de 5 ans : 5 points Nombre d'années d'expérience dans la l'élaboration des manuels de procédure, protocoles, guides et études : <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 7 ans d'expérience : 10 points - 5 à 7 ans : 8 points - Moins de 5 ans : 5points Connaissances des mécanismes de prise en charge des femmes survivantes à la violence au Maroc : <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance confirmée : 5 points - Connaissance moyenne : 3points - Connaissance Faible : 1 point Connaissance de l'approche genre et droits humains <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance confirmée : 5 points - Connaissance moyenne : 3 points - Connaissance Faible : 1 point 	30
Qualité et référence des travaux réalisés	Nombre d'attestations de référence en lien avec cet appel à consultation : <ul style="list-style-type: none"> - > 3 attestations : 15 - = 3 attestations :10 - 2 attestations :5 - 1 attestation :2 	15
Note méthodologique (NM)	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et innovation dans les concepts proposés, démontrant une parfaite compréhension des objectifs pour répondre aux objectifs des TDRs : 30 points - NM répond aux objectifs de la prestation avec détail des missions : 20 points - NM conforme aux objectifs de la prestation et partiellement détaillée : 15 points - Une simple reprise des objectifs de la prestation des TDRs : 10 points 	30
Organisation et calendrier	Faisabilité du planning proposé par le prestataire pour respecter les délais mentionnés dans les TDRs : <ul style="list-style-type: none"> - Planning réaliste et bien détaillé : 10 points - Planning acceptable avec risques modérés : 5 points - Planning insuffisant ou irréaliste : 0 point 	10

- **L'analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de la phase d'évaluation des offres techniques, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant.

- **L'analyse des technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 60% pour l'offre technique et 40% pour l'offre financière.
 $N=0,6*T+0,4*F$

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le/la candidat.es retenu.e recevra un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

11. DEPOT DE DOSSIER DES CANDIDATURES

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer des pièces jointes en format PDF et dans deux fichiers séparés qui doivent contenir **l'offre technique** (CV, note méthodologique et calendrier) et **l'offre financière**.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : hr@unfpa.org

L'objet du mail doit indiquer « **Appel à candidature : Protocole de prise en charge GBV- DGAPR** ».

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **27 février 2025 à 23h00**, date et heure limites de réception des offres. Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.